



SÉANCE DU 1^{er} OCTOBRE 2021

Présents : BARBARAY Jean Claude - BOTTA Laurette - CHEVILLAT Sébastien - FAVRE MARTINOZ Maryline - JARRIN Mathéo - MASSA Laurent - PEYLIN Jean-Paul - GAZZIOLA Jacques- BARRIER Pierre - GIRAUX Morgane -

Absente excusée : CHAVAND Christelle- TCHERKASSOF Anna

Absent: L'HERITIER Christophe - MOLLIER Cécilia – PEYLIN Thomas

Secrétaire de séance : Jacques GAZZIOLA

La séance est ouverte à 19h15

Madame le maire propose au conseil municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour :

- Projet de spectacle de Noël 2021

Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'ajouter ce point à de l'ordre du jour

- Adhésion au contrat d'assurance groupe pour la couverture des risques statutaires (2022-2025)

Madame le Maire explique que dans le cadre de la mise en place d'un nouveau contrat d'assurance groupe à adhésion facultative garantissant les risques statutaires des collectivités et établissements publics de la Savoie pour la période 2022-2025, le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie a lancé une consultation sous la forme d'une procédure avec négociation et que la commune a, par délibération n° 06/2021 du 08/01/2021, donné mandat au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie pour la négociation d'un contrat d'assurance statutaire.

Elle donne ensuite connaissance des conditions d'adhésion.

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'adhésion au contrat groupe de couverture des risques statutaires mis en place par le Centre de gestion de la Savoie et attribué au groupement SOFAXIS / CNP pour une durée de 4 ans à compter du 01/01/2020 avec une franchise de 10 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire : 6,14 % de la masse salariale assurée.

- Admission en non-valeur de créances irrécouvrables

Mme le Maire donne connaissance à l'Assemblée de la liste des pièces irrécouvrables arrêtée à la date du 17/05/2021 par le comptable public. Considérant qu'il n'a pu procéder au recouvrement des pièces portées sur cet état, il en demande donc l'admission en non-valeurs.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité d'admettre en non-valeur l'ensemble des titres concernés pour un montant global de 183.70 €

- Etat d'assiette en forêt communale pour la campagne 2022

Programme de l'ONF pour attribuer les coupes des résineux.

Débat autour de l'appellation bois de chartreuse. Cela ne change rien pour les communes.

Le conseil approuve à l'unanimité l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2022

- Engagement à la certification forestière PEFC

Mme le Maire donne connaissance à l'Assemblée du courrier en date du 16/09/2021 informant la commune de l'expiration au 31/12/2021 de la certification forestière PEFC.

Elle explique que cet engagement PEFC permet notamment de se doter d'un avantage concurrentiel lors de la vente de bois, de fournir en bois certifié les entreprises locales et de pouvoir accéder à des aides publiques pour des travaux sylvicoles.

La contribution financière pour un engagement de 5 ans est de 40 €.

le conseil municipal approuve à l'unanimité le renouvellement d'engagement à PEFC AURA pour les 5 années à venir ;

- Association "Les passeurs d'Histoires" : désignation des représentants

Mme le Maire rappelle à l'Assemblée sa délibération n° 38/2020 en date du 03/07/2020 par laquelle étaient désignés les représentants de la commune au conseil d'administration de l'Association « Les Passeurs d'Histoires ».

Mme Morgane GIRAUX, initialement désignée, souhaite laisser sa place et Mme Anna TCHERKASSOF propose de la remplacer.

le conseil municipal désigne à l'unanimité Mme Anna TCHERKASSOF comme représentant de la commune au conseil d'administration de l'Association « Les Passeurs d'Histoires » à la place de Mme Morgane GIRAUX

- Projet de spectacle de Noël 2021

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que, chaque année, la commune organise un spectacle de Noël en partenariat avec les municipalités de Les Echelles, Entre-Deux-Guiers, St Christophe sur Guiers, La Bauche et Miribel Les Echelles. Le budget pour une édition 2021 serait le même que les années précédentes, entre 500 et 650 €, avec une participation financière du Parc de Chartreuse. La commune de Saint Joseph de Rivière souhaiterait également s'ajouter à la liste des participants.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de participer à l'organisation du futur spectacle de Noël 2021 sous réserve que le coût pour chaque collectivité ne soit pas supérieur à 650 €.

- Questions diverses

- Retour sur les modifications envisagées du PLUi

Après un an, phase de modification en fonctions des erreurs relevées. Les changements de nature sont exclus

Les 300 points relevés par les communes ont été passés en revue.

Travaille actuellement sur les ensembles urbains, sur la définition de R+1 car le but était de densifier le territoire.

La rénovation des existants a été oubliée

Des gens sont venus présenter l'urbanisme à Grenoble et Chambéry. Ils expliquent qu'il faut bien respecter les documents pour des question d'équité.

En cours, les cartes pour la prévention des risques devront être évaluées de nouveau.

Objectif qu'en mars 2022 le PLU soit appliqué.

- Point sur l'aménagement du carrefour sur la D1006

Le mois dernier vote de l'étude de faisabilité. Le programme a été renvoyé pour validation au service sécurité qui est contre le plateau aussi grand. Il valide le reste mais pas la taille du plateau.

Ils le limite de l'abris bus jusqu'à la montée du Beauvoir.

On reste dans l'optique de sécurisation. Cela va nous couter moins cher.

- Formation réserve incendie + 1 citoyen

Un appel des pompiers pour se mettre au point pour les réserves incendie. S'il y a un incident, seulement Mathéo JARRIN et Christophe LHERITIER savent le faire. Il faudrait quelqu'un d'autre. Pierre BARRIER se propose.

- Retour sur la journée Eco Mobilité du 25/09

Objectif pour les communes d'expliquer leur démarche sur l'éco responsabilité. Le parc est en train de travailler sur une candidature pour le programme LEADER pour avoir des fonds. Coublevie a présenté un programme de reclassement des voies qu'ils ont mis en place pour donner suite à une augmentation de la population. Ils nous ont alerté sur le fait que dans beaucoup de communes les

cartes ne sont pas à jours, du fait d'un cadastre trop vieux. A vérifier. Saint Pierre de Chartreuse a fait un partenariat avec CITIZ pour la location d'un bus et d'une voiture en location. Réseau Pouce ne marche pas bien. Le Sapey en Chartreuse explique qu'en augmentant les cadences des bus cela a augmenté aussi la fréquentation des bus. Pour le moment aucune action chez nous hormis les bus et le raccord aux Echelles pour la véloroute.

- Visite du musée de la Savoie

Certains élus ont visité le musée. La visite était passionnante car la guide était passionnante. Nouvelle visite le 07 octobre.

- Visite des caves de Chartreuse

Pour le projet des grottes, visite avec Amandine des Caves de Chartreuse. Visite très intéressante pour la valorisation.

- AG des Passeurs d'Histoire le 08/10 – recrutement de nouveaux adhérents

- Exploitation de la carrière du Perchet (Airsoft)

Une association a demandé s'ils pouvaient revenir. Laurette BOTTA leur a donné un accord de principe. Ils se sont engagés à tout nettoyer et à un faire un lieu d'activité. On peut leur faire confiance.

- 27/11 : atelier déco des sapins de Noël

On va faire comme tous les ans une journée, avec les décors de l'année dernière. Cette animation aura lieu le 27 novembre.

- 19/12 : repas des aînés au lieu du colis (au choix)

Les aînés auront à nouveau le choix entre le colis ou le repas le 19 décembre.

- 26/12 : animation « casino »

Mise de côté pour le moment.

- Sollicitation du PAJE pour un projet d'implication dans les communes.

Demandent un élu pour encadrer. Pas de budget à prévoir, c'est en fonction des envies des jeunes avec une recherche de fond. Laurette BOTTA demande l'avis général car la population jeune est peu visible sur la commune. Le but est de créer du lien entre les jeunes et la commune.

- Réflexion pour le bulletin communal des articles

Mme Le Maire demande à tous de réfléchir à un article pour le bulletin communal.

- Compte rendu de la réunion sur le projet de Cote Lavigne.

- M. JARRIN explique les différents travaux de voirie engagés ou à venir d'ici la fin de l'année.

La séance est levée à 20h38